

## Index d'égalité hommes-femmes : Des résultats en progression

Paris, le 28/02/2020

Depuis son entrée en vigueur le 1<sup>er</sup> mars 2019, la loi du 5 septembre 2018 oblige les entreprises de plus de 1000 salariés à publier un index d'égalité hommes-femmes. Celui-ci prend en compte 5 indicateurs : l'écart de rémunération femmes-hommes, l'écart dans les augmentations annuelles, l'écart dans les promotions, les augmentations au retour de congé maternité et la présence de femmes parmi les plus gros salaires de l'entreprise. Une note sur 100 est alors attribuée à chaque entreprise. En-dessous de 75, la note est considérée comme insuffisante et le Législateur exige que l'entreprise améliore sa situation dans un délai de 3 ans.

En 2018, pour la première année de publication de ses résultats, le Groupe a obtenu des notes tout à fait satisfaisantes, notamment sur l'indicateur de l'égalité salariale. Elles viennent démontrer de manière quantitative ce qui constitue le cœur de notre politique RH depuis notre création : valoriser les talents sans aucune distinction, notamment de sexe. Ce nouveau cadre réglementaire nous apparaît néanmoins comme une belle opportunité de continuer à nous améliorer sur le sujet de l'égalité hommes-femmes.

En 2019, nous avons enregistré les résultats suivants :

- **L'Unité économique et sociale des entités isolées du Groupe Iliad** (Iliad, Free SAS, Free Mobile, Free Infrastructure, Free Réseau, Assunet) obtient 77 points et enregistre donc une évolution de 1 point par-rapport à 2018, alors même que les effectifs ont significativement augmenté.
- **La société Protelco** améliore fortement son score avec 94 points enregistrés, soit une augmentation de 14 points. Protelco peut néanmoins encore progresser sur 2 indicateurs : la proportion de femmes dans les effectifs et la part des femmes dans les 10 plus hautes rémunérations.
- **Les centres de contact** obtiennent au global pour l'ensemble de l'Unité économique et sociale un résultat de 89 points, soit une évolution de 5 points par rapport à 2018 (88 points pour Centrapel / 92 points pour MCRA / 88 points pour Qualipel / 93 points pour Equaline / 99 points pour Certicall).
- **La société FDISTRIBUTION** obtient de nouveau cette année d'excellents résultats avec une note de 97 qui démontre la maturité de l'entreprise sur ce sujet.
- **La société Online** publie pour la première fois année ses résultats et enregistre un très bon score de 92 points.
- **La société Jaguar Network**, qui a été acquise par le Groupe Iliad début 2019, obtient une note de 41. Ce résultat s'explique par le fait que les femmes y sont principalement représentées au sein des fonctions support (RH, compta...) qui sont moins bien rémunérées que les métiers du numérique ou de l'informatique.

Nous enregistrons donc une progression ou de très bons scores dans toutes les sociétés du Groupe, à l'exception notable de Jaguar Network qui fera l'objet d'une attention toute particulière de notre part dans les mois à venir. Notre objectif est d'améliorer ce ratio sur Jaguar Network de façon à ce qu'il soit conforme aux standards du Groupe.

Nous restons par ailleurs déterminés à poursuivre nos actions pour féminiser nos entreprises et certains de nos emplois. L'une de nos priorités, notamment, est de faciliter l'accès des femmes aux plus hauts niveaux de responsabilité et de rémunération.

## Annexe

### Résultats obtenus par indicateur pour chaque entité du Groupe

	UES ILIAD		UES MCRA		PROTELCO		JAGUAR		ONLINE		FREE DISTRIBUTION	
	points obtenus	Points maximums	points obtenus	Points maximums	points obtenus	Points maximums	points obtenus	Points maximums	points obtenus	Points maximums	points obtenus	Points maximums
Ecart de remuneration (en %)	37	40	39	40	39	40	0	40	38	40	37	40
Ecart d'augmentations individuelles (en points de %)	20	20	20	20	20	20	35	35	35	35	20	20
Ecart de promotions (en points de %)	15	15	10	15	15	15					15	15
Pourcentage de salariés augmentés au retour d'un congé maternité (%)	0	15	15	15	15	15					15	15
Nombre de salariés du sexe sous-représenté parmi les 10 plus hautes rémunérations	5	10	5	10	5	10	0	10	5	10	10	10
Total des indicateurs calculables	77	100	89	100	94	100	35	85	78	85	97	100
<b>INDEX (sur 100 points)</b>	<b>77</b>	<b>100</b>	<b>89</b>	<b>100</b>	<b>94</b>	<b>100</b>	<b>41</b>	<b>100</b>	<b>92</b>	<b>100</b>	<b>97</b>	<b>100</b>